

Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes

- [Décret n° 2023-1136 du 5 décembre 2023 relatif à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique de l'Etat](#)
- [Décret n° 2023-1137 du 5 décembre 2023 relatif aux modalités de calcul des indicateurs](#)

Indicateur	2024		2023	
	Note maximale	Score	Note maximale	Score
Egalité de rémunération pour les fonctionnaires	51	48,5	52	50,7
Egalité de rémunération pour les contractuels	29	26,8	28	27,3
Dix plus hautes rémunérations	20	8*	20	20*
Total	100	83.3*	100	98*

* hors primes d'intéressement aux produits tirés de l'invention et primes au brevet d'invention, qui constituent des revenus exceptionnels pouvant atteindre des montants importants, de nature à biaiser les résultats.